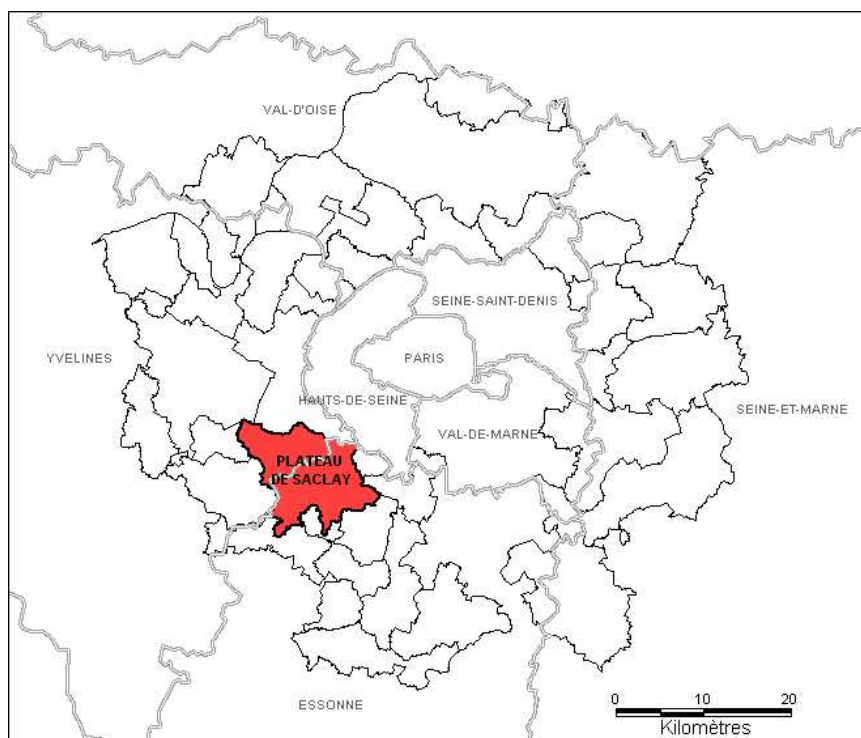


Plateau de Saclay

Présentation générale



Localisation de la zone

Cette zone est située en grande partie sur un plateau entre les vallées de la Bièvre au nord et de l'Yvette au sud qui constituent des axes d'urbanisation : Palaiseau/Orsay/Saint-Rémy-lès-Chevreuse au sud et Bièvres/Saint-Quentin-en-Yvelines au nord et à l'ouest. Elle comprend aussi les terres agricoles des vallées qui la délimitent. Elle couvre les communes suivantes : Bièvres, Buc, Châteaufort, Gif-sur-Yvette, Guyancourt, Igny, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Toussus-le-Noble, Vauhallan et Villiers-le-Bâcle.

Données générales

	RA ¹ 2000	MOS ¹ 2003	Ceinture verte	Ile-de-France
Surface totale de la zone (en ha)	11371			
SAU (en ha)	2893	3338		
Part de la SAU (en %)	25	29	35	49
SAU moyenne par exploitation (en ha)	96		71	98
Nombre d'exploitations	Nombre total d'UTA ²		Population agricole totale	
30	121		88	

Il reste encore sur le plateau de Saclay autour de 3000 ha d'espaces agricoles formant un bloc homogène mais entièrement entouré d'urbanisation. Les exploitations ont une SAU moyenne supérieure à la moyenne de la ceinture verte (respectivement 96 et 71 ha). En 2000, 30 exploitations étaient encore présentes sur place. Elles fournissaient un travail équivalent à 121 UTA, et regroupaient une population totale agricole de 88 personnes.

¹ RA = recensement agricole ; MOS = Mode d'occupation du sol (réalisé par l'IAURIF).

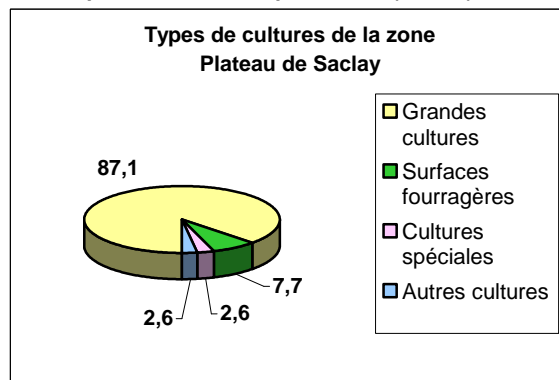
² L'Unité de Travail Annuel (UTA) représente le travail effectué à plein temps dans l'exploitation par une personne pendant un an.

Les types de cultures

Répartition de la surface cultivée suivant les types de cultures et les orientations de production des exploitations (OTEX³)

	Surface (ha)	Part de la SAU (%)	Ceinture verte (%)	Île-de-France (%)
Grandes cultures	2521	87,1	92,9	95,1
Surfaces fourragères	223	7,7	3,7	3,8
Cultures spéciales	74	2,6	2,8	0,8
Autres cultures	75	2,6	0,7	0,3

	Nombre	Part (%)
OTEX Grandes cultures	21	70
OTEX comprenant de l'élevage	1	3
OTEX Cultures spéciales	6	20

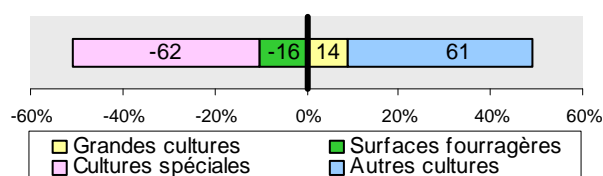


Évolution de la SAU, du nombre d'exploitations et des types de cultures entre 1988 et 2000

	Valeur (ha)	Évolution (en % de 1988)
SAU (ha)	-3	-0,1
Nombre d'exploitations	-17	-36

Ceinture verte (%)	Île-de-France (%)
-8,2	-2
-44	-32

	Valeur (ha)	Évolution (en % de 1988)
Grandes cultures	14	0,6
Surfaces fourragères	-16	-6,7
Cultures spéciales	-62	-45,5
Autres cultures	61	435,7



L'orientation majoritaire est la grande culture, concernant 21 exploitations et 87 % de la SAU totale. On trouve également 223 ha de surfaces fourragères (soit 7,7 % de la SAU totale, valeur supérieure à la moyenne de la ceinture verte), 74 ha de cultures spéciales et 75 ha d'autres cultures, constituées pour l'essentiel de jachères non déclarées.

Sur ce vaste plateau, la surface totale agricole est restée stable depuis 1988, et 37 % des exploitations ont disparu, valeur inférieure à la moyenne de la ceinture verte. L'agriculture s'est donc bien maintenue sur cette zone presque entièrement enclavée. La moitié des cultures spéciales ont disparu (-62 ha) tandis que les autres cultures, comprenant principalement les jachères non déclarées ont progressé de 61 ha.

Détail pour les cultures spéciales

Types de cultures spéciales et leurs évolutions entre 1988 et 2000

	en % des cultures spéciales	en % par rapport à 1988
Maraîchage	0,2	-100
Vergers	9,3	15
Horticulture	9,4	216
Pépinières	70,3	134

70 % des cultures spéciales sont des pépinières : on en repère une de grande taille au nord du plateau. Il y a également un peu d'arboriculture et d'horticulture. Le maraîchage a nettement régressé. Il existe cependant une exploitation comprenant un secteur maraîcher au nord du plateau valorisant la proximité urbaine par des activités de cueillette et de visites à la ferme.

Détail pour les élevages

Nombre d'élevages en fonction de leurs types et de leurs tailles⁴

élevage	de petite taille	de taille moyenne	de taille importante
bovin	0	1	1
ovin	0	0	1
caprin	1	1	

On dénombre 5 élevages dont 2 de taille importante. Cependant, il n'y a qu'une exploitation en OTEX comprenant de l'élevage.

³ L'Orientation technico-économique des exploitations (OTEX) est une classification des exploitations selon leurs activités principales.

⁴ taille négligeable = moins de 10 bovins et caprins ou moins de 20 ovins ; taille modeste = entre 10 et 60 bovins, 20 et 50 ovins, plus de 10 caprins ; taille importante = plus de 60 bovins ou 50 ovins.

Structure des exploitations

Répartition des exploitations par taille

	Nombre	Part (%)
SAU < 10 ha	9	30
SAU entre 10 et 50 ha	6	20
SAU entre 50 et 100 ha	3	10
SAU > 100 ha	12	40

Ceinture verte (%)	Ile-de-France (%)
37	20
23	17
13	19
28	44

Les exploitations sont dans l'ensemble bien structurées : la moitié d'entre elles font plus de 50 ha, 12 font plus de 100 ha (soit 40 %, valeur supérieure à la moyenne de la ceinture verte) et 11 sont en société.

Statut

Exploitation individuelle	19	63
Exploitation en société	11	37

74	70
26	30

Mode de faire valoir

	Surface (ha)	Part (%)
Surface en fermage	2231	77
Surface en faire valoir direct	662	23

Ceinture verte (%)	Ile-de-France (%)
74	73
26	27

Main d'œuvre

Répartition des exploitants par tranches d'âge

	Nombre	Part (%)
Exploitant de moins de 35 ans	0	0
Exploitant entre 35 et 45 ans	8	27
Exploitant entre 45 et 55 ans	10	33
Exploitant de plus de 55 ans	12	40
Exploitant avec succession assurée	6	20

Ceinture verte (%)	Ile-de-France (%)
8	10
22	25
33	32
38	32
17	20

La répartition des exploitants par tranche d'âge est proche de celle de l'ensemble de la ceinture verte. Le taux de survie des exploitations à 15-20 ans (moins de 45 ans + exploitants de plus de 50 ans avec succession) est de 47 % (valeur identique pour la ceinture verte).

Nombre d'UTA par exploitation et part de la main d'œuvre familiale et salariée

Nombre d'UTA moyen par exploitation	4,0
Part des aides familiaux (%)	10
Part des salariés permanents (%)	60
Part des salariés saisonniers (%)	8

Ceinture verte	Ile-de-France
2,5	1,9
18	19
40	30
11	9

Le nombre d'UTA moyen est très élevé, équivalent à quatre personnes par exploitation travaillant à plein temps. Ceci est dû à une forte proportion de salariés permanents. Les grandes exploitations céréalières et de cultures spéciales ont un besoin important en main d'œuvre, ce qui indique un dynamisme de l'activité agricole.

Mode de commercialisation et d'approvisionnement

Nombre d'exploitations pratiquant de la vente directe

	Uniquement vente directe	En partie vente directe
Fruits	1	0
Légumes	2	0

La vente directe est peu développée du fait de la faible présence d'arboriculteurs et de l'absence de maraîcher. Cette activité n'est pourtant pas négligeable sur le plateau de Saclay car une des deux exploitations est de grande taille et bénéficie d'une importante notoriété.

Grandes cultures

Dans la zone, un silo de collecte est présent sur la commune de Villiers-le-Bâcle (capacité de stockage 1200 tonnes).

Synthèse

Typologie de l'agriculture

Les 3000 ha du plateau de Saclay encore agricoles sont occupés majoritairement par les grandes cultures, quelques pépinières et des surfaces fourragères dans les vallées. Les exploitations sont bien structurées, de grande taille, et nécessitent une main d'œuvre importante dont une forte proportion de salariés permanents. Les cultures spéciales ont subi une diminution importante en raison de la disparition du maraîchage mais les pépinières semblent fonctionner. Les 6 élevages constituent souvent des activités secondaires même si les surfaces fourragères sont encore assez présentes.

Facteurs de fragilité

- Projet de l'OIN de Massy, Palaiseau, Saclay, Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines avec un important programme de réalisation de logements, de centre de recherche, de laboratoires et de zones d'activités.
- Réseau routier important, projet d'autoroute traversant le plateau. Cette zone est de très fort enjeu.
- Secteur entièrement enclavé rendant difficile l'activité agricole, notamment l'accès aux lieux de stockage et d'approvisionnement.

Facteurs de pérennité

- espaces agricoles cohérents et bien reliés entre eux.
- Agriculture solide et viable. Excellente qualité agronomique des sols. Une exploitation valorise la proximité urbaine. Volonté des agriculteurs de rester.
- PRIF englobant la majeure partie des espaces agricoles du plateau.
- 3 communes dans le PNR au sud-ouest, pouvant permettre une protection des espaces naturels.

Conclusion

L'agriculture sur le plateau de Saclay est solide et rentable. Cependant, cette zone fait partie du périmètre d'une importante opération d'intérêt national (OIN) pour la création d'une vaste technopole mondiale avec le développement d'établissements d'enseignement et de recherche de haut niveau, de zones d'activités et la création de 100 000 emplois et 80 000 logements. Afin de garantir la qualité de l'environnement et du cadre de vie, l'un des objectifs de ce projet est de préserver le cœur agricole du plateau (environ 2 000 ha). Le parti d'aménagement précisera la localisation de ces terres agricoles en tenant compte de la fonctionnalité des futures exploitations agricoles.